

Loire

Magazine

n°
73

Janvier/
Février
2009

• **INTERNET**

Des parents
bien informés

• **SOCIAL**

Les 20 ans
des Restos du Cœur

• **REPORTAGE**

Un tournage
avec Marc Lavoine

Un Grand Pont pour l'avenir



Laissez
VOUS
emporter
par sa
nature

Station de montagne Hiver 2009

Météo,
Enneigement,
Ouverture des pistes,
Activités,
Tarifs...
Toutes les infos sur
www.loire-chalmazel.fr

pages 4-7

**LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE...
EN BREF ET EN IMAGES**



pages 8-9

EN COULISSES
Neige ou verglas, le Conseil général est là !



pages 10-11

À LA DÉCOUVERTE DES CANTONS
• Montbrison, un canton solidaire
• La Grand-Croix dynamise son économie locale



pages 12-14

ACTUALITÉS
• Le site internet du tourisme affiche la couleur
• Chef des pistes : «La sécurité avant tout»
• Internet : «Les enfants contournent vite les contrôles parentaux»



pages 15-21 **À la une**
Un Grand Pont pour l'avenir...



pages 22-23

ENQUÊTE
**Restos du Cœur :
20 ans de chaleur**



pages 24-25

ÉCONOMIE
**Aéro Taxi Services donne
des ailes aux entrepreneurs !**

pages 26-27

REPORTAGE
**Liberté, un film tourné
à Saint-Bonnet-le-Château**



pages 28-29

EXPRESSIONS DES ÉLUS

pages 30-31

PORTRAIT
**Gaëtane, princesse Cheyenne
de Saint-Étienne**



En supplément de ce magazine :
Sortir
**la nouvelle formule
de votre agenda des sorties**



**Bonne année
2009 !**

L'année 2009 nous réserve, j'en ai la conviction, de nombreuses promesses. Le Conseil général de la Loire maintient le cap et poursuit son action au service des Ligériens et de l'aménagement de la Loire.

Grâce à notre faculté à innover, la Biennale du design nous en a encore récemment apporté la preuve, nous bénéficions d'un formidable potentiel pour y parvenir. L'image même de notre territoire change. D'un département en reconversion, nous devenons un territoire capable d'innovation. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si Saint-Étienne a été choisie pour accueillir en France la plateforme Manufuture qui rassemble les principaux projets de coopération industrielle mécanique.

La Loire doit donc continuer d'accompagner ce nouvel essor et maintenir intact son dynamisme.

C'est pourquoi, en 2009, le Conseil général poursuit son action pour que chaque habitant de notre département puisse bien vivre dans la Loire. Pour cela, nous nous appuyons sur trois atouts majeurs de notre département. Notre environnement est exceptionnel. Nous nous engageons à le préserver et à le mettre en valeur. Notre capacité à innover et à fédérer est de plus en plus reconnue. Le Conseil général continuera cette année à soutenir cet élan, en investissant dans des infrastructures de qualité. L'une des grandes forces de la Loire réside dans son sens de la solidarité. Le Conseil général sera plus que jamais aux côtés de tous les Ligériens pour faire vivre cette belle valeur.

À chacun d'entre vous, je vous souhaite une très bonne année 2009. Qu'elle se révèle pour vous et vos proches source de nombreuses joies.

Bernard Bonne
Président du Conseil général de la Loire

Loire
Magazine

Directeur de la publication : Bernard Bonne, Président du Conseil général de la Loire • Rédactrice en chef : Carine Bar • Crédits photos : Conseil général de la Loire, Éric Bourgier (dessin Grand Pont), Marina Obradovic, Élodie Pilon, Fabrice Roure • Rédaction : direction de la Communication, SPHERE PUBLIQUE • Conception, réalisation : SPHERE PUBLIQUE
contact.infos@spherepublique.fr • Diffusion : La Poste
Tirage : 339 000 exemplaires • Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2009
Conseil général de la Loire : Hôtel du Département, 2, rue Charles de Gaulle 42022 Saint-Étienne cedex 1
Site internet : www.loire.fr – Tél : 04 77 48 42 42

Conseil général
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES

En images



25 septembre 2008

Signature d'un nouveau plan départemental d'actions pour le logement des personnes défavorisées.

Paul Celle, Conseiller général et Président de Loire Habitat, le Président Bernard Bonne et Christian Decharrière, Préfet de la Loire, visitent un logement adapté de Loire Habitat à Villars.



6 octobre 2008

Claude Bourdelle, Vice-Président chargé des Personnes âgées, présente la nouvelle édition de la Semaine bleue, qui a eu lieu du 18 au 26 octobre dernier.



6 octobre 2008

Lors de l'inauguration du Zénith, Bernard Bonne a rencontré Johnny Hallyday et Lord Foster, l'architecte du projet.

ROUTES

Un nouveau carrefour à La Fouillouse

Le Conseil général crée un giratoire pour améliorer la sécurité et fluidifier le trafic. Avec quelque sept mille véhicules par jour et des vitesses trop souvent excessives, la RD 1082, entre Andrézieux-Bouthéon et La Fouillouse, est dangereuse. Les véhicules circulant sur la RD 102 et les voies secondaires la traversent ou s'y insèrent difficilement, provoquant de nombreux accidents. La mise en circulation du nouveau rond-point est prévue au printemps.

Le 29 octobre, Bernard Philibert, Conseiller général du canton de Saint-Héand et Jean-Paul Defaye, Vice-Président chargé des Infrastructures, ont visité le chantier.



Visite de chantier.

ÉCONOMIE

Nouveau succès pour les Rendez-vous de l'offre d'emploi

Depuis 1994, le Conseil général de la Loire organise les Rendez-vous de l'offre d'emploi. Ouverts à tous, ils permettent aux entreprises et chercheurs d'emploi de se rencontrer.

Des contacts directs et efficaces
Montbrison, Roanne et Saint-Étienne accueillent ces journées.

- En octobre à Montbrison, 47 entreprises ont proposé 209 postes et réalisé 383 entretiens.
- En novembre à Roanne, 38 entreprises ont proposé 204 postes et réalisé 325 entretiens.
- En décembre à Saint-Étienne, 61 entreprises ont proposé 299 postes.

En 2007, près de 400 personnes ont été embauchées grâce aux Rendez-vous de l'offre d'emploi.



Des demandeurs d'emploi s'inscrivent pour les rendez-vous.

POMPIERS

Extension de la caserne de la Terrasse à Saint-Étienne



Première pierre posée par le Président Bonne.

Le 16 octobre, le Président Bonne, accompagné d'André Cellier, Conseiller général et Bernard Philibert, Conseiller général et Président du Conseil d'administration du SDIS 42 (Service départemental d'incendie et de secours), a posé la première pierre du futur agrandissement de la caserne des sapeurs-pompiers de la Terrasse. Fin 2009, les cent cinquante-huit pompiers de la compagnie Nord Stéphanois disposeront de cet espace. Un local qui se composera d'une remise pour les véhicules d'intervention, d'une zone de vestiaire hommes et femmes et d'une zone de vie au rez-de-chaussée. À l'étage, une trentaine de chambres et une salle d'exercices seront installées. Coût des travaux : 2,8 millions d'euros.

SOCIAL

Aider la scolarité des élèves handicapés

Dans la Loire, seize enseignants encadrent les élèves handicapés et leur famille. L'objectif est de leur permettre de suivre une scolarité au sein de classes ordinaires. Jean-Jacques Rey, Conseiller général et Président de la Maison départementale pour les personnes handicapées et Monique Lesko, Inspectrice d'académie, ont signé une convention reconnaissant les missions accomplies. Le Conseil général de la Loire consacre ainsi 40 000 euros par an pour permettre aux enseignants d'effectuer cette mission dans les meilleures conditions.

SOCIAL

Le Foyer pour jeunes du bois d'Avaize a déménagé rue Jean-Baptiste Ogier

Le Président Bonne et Solange Berlier, Vice-Présidente chargée de l'Enfance et Présidente du Conseil d'administration du Foyer départemental de l'enfance et de la famille de la Loire (FDEF), ont inauguré le nouveau foyer le 24 octobre. François de Larebeyrette, Directeur du FDEF, a présenté les missions de l'établissement.

Le foyer accueille tout enfant confié à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) du Conseil général de la Loire, des enfants dont les difficultés demandent de les héberger, le temps de trouver une solution adaptée à leur situation.

Ce déménagement rue Jean-Baptiste Ogier permet d'accueillir les enfants dès dix ans, contre quatorze auparavant et d'augmenter la capacité d'accueil de huit à dix places. Le Foyer, jusqu'alors ouvert uniquement aux garçons, est désormais mixte.

En images



11 octobre 2008

Marols devient «village de caractère». Maurice Pezdevsek, Maire de la commune, accueille le Président Bonne et Bernard Fournier, Vice-Président chargé de l'Aménagement rural.



14 octobre 2008

Lancement d'un ouvrage sur la préhistoire. Louis Deloge, Président de la société préhistorique de la Loire, Ludovic Slimak, auteur de Artisanats et territoires des chasseurs moustériens de Champ Grand, André Cellier, Conseiller général chargé de la Culture.



17 octobre 2008

Avant l'assemblée générale des maires de la Loire, Bernard Bonne et Jean-François Barnier, Conseiller général et Président de la Fédération des maires de la Loire, rencontrent Jacques Pélissard, Président de l'Association des maires de France (au centre).

En images



5 novembre 2008

Inondations des 1^{er} et 2 novembre.

La Secrétaire d'État à l'Écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, s'est rendu à Rive-de-Gier. Rencontre avec Jean-Claude Charvin, Maire de Rive-de-Gier et Vice-Président du Conseil général, François Rochebloine, Député et Vice-Président du Conseil général et le Président Bonne.



10 novembre 2008

Christian Decharrière, Préfet de la Loire, et le Président Bonne inaugurent la nouvelle exposition des Archives départementales: «1914-1918: La Loire accueille ses blessés».



17 novembre 2008

Bernard Bonne, lors de l'inauguration de la 10^e édition de la Biennale internationale du design. À droite, Elsa Francès, Directrice générale de la Cité du design.

ROUTES

Intersection RN 82 et A 89: Bernard Bonne a écrit au Préfet

Il est important que la date de mise en service de la section de la RN 82 entre Neulise et Balbigny coïncide avec celle de l'A 89, fin 2012.

Pour Bernard Bonne, «l'arrivée de ces deux infrastructures est un événement d'une portée considérable pour l'avenir du Roannais.»

La Loire a besoin de savoir si l'État dispose des crédits nécessaires à la construction de ces infrastructures et des échangeurs à hauteur de Balbigny. «Un engagement fort de l'État sur ces deux points me semble indispensable», a insisté le Président du Conseil général de la Loire.

SOCIAL

Les Espaces publics numériques récompensés

Le 13 novembre, le Défi-EPN a été primé lors du concours national de la Semaine bleue.

Cette opération a permis aux personnes âgées de s'initier ou de se perfectionner à internet. Le principe: les seniors ont dû résoudre des énigmes rédigées par de jeunes Ligériens. Un seul outil à leur disposition, les sites www.loire.fr et www.loiretourisme.fr

Le Président Bonne et Claude Bourdelle, Vice-Président chargé des Personnes âgées, se félicitent de cette récompense: «Ce prix est une juste reconnaissance du formidable travail accompli dans la Loire en direction des personnes âgées. Nous remercions tous ceux qui ont participé à la réussite de cette Semaine bleue ainsi que les membres des Espaces publics numériques de la Loire pour ce prix national.»

INTEMPÉRIES

Le département inondé

Suite aux inondations, Bernard Philibert, Président du SDIS 42 et le Président Bonne ont pris connaissance de la situation dans la Loire, à bord de l'hélicoptère de la sécurité civile. Bernard Bonne a annoncé le déblocage de 500 000 euros pour aider les communes sinistrées. En outre, les travaux du Conseil général pour remettre en état les routes départementales s'élèvent à 2 millions d'euros.

Le Président a rendu hommage aux pompiers du SDIS 42, aux forces de l'ordre et à la délégation aux infrastructures du Conseil général de la Loire: «Grâce à leur dévouement et à leur organisation, la crue n'a heureusement fait aucune victime».



CONFÉRENCE

Manufuture 2008 pour la recherche et le développement

Les 8 et 9 décembre, la Loire a accueilli la conférence Manufuture 2008 et ses quatre cents industriels et acteurs de l'innovation et de la recherche. Lors de cet événement européen, les entreprises du manufacturing ont présenté leurs travaux et projets. Cette manifestation est soutenue par le Conseil général de la Loire. Entre 2007 et 2009, le Conseil général a consacré 5 millions d'euros pour aider les PMI innovantes et favoriser le développement économique local. Pour Georges Ziegler, Vice-Président du Conseil général chargé du Développement territorial, Manufuture est un tremplin vers l'Europe : « C'est l'occasion ou jamais pour nos entreprises d'améliorer leur visibilité au plan international et de s'impliquer dans des projets de dimension européenne. »

BUDGET 2008

Décision modificative n°2

Le 24 novembre, l'Assemblée départementale a procédé à des réajustements du budget 2008. Parmi les dossiers, ont notamment été évoqués :

- l'aide aux communes,
- le soutien au commerce et à l'artisanat,
- le financement de l'aéroport de Saint-Étienne,
- le développement de la desserte ferroviaire Lyon/Saint-Étienne,
- dans le domaine du social, les aides à l'investissement pour les Établissements hébergeant les personnes âgées dépendantes (EHPAD) et la modernisation de l'aide à domicile.

Enfin, le financement du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), a été longuement abordé. En 2009, le Conseil général de la Loire va lui consacrer 23 045 001 euros, soit près de 42 % du budget total.

SOCIAL

Journée départementale de l'enfance et des familles



Le Conseil général de la Loire a organisé, le 20 novembre dernier, la Journée départementale de l'enfance et des familles, réunissant à L'Horme les professionnels de la petite enfance. Solange Berlier, Vice-Présidente chargée de la Vie sociale, a ouvert la discussion par un rappel de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance. La présentation du Schéma départemental de l'enfance et des familles 2008-2013 du Conseil général de la Loire a été suivie de débats. Le Président Bonne a clos cette fructueuse journée, rappelant le rôle de chef de file du Conseil général de la Loire dans la protection de l'enfance.

En images



19 novembre 2008

Concours La Ferme et ses abords.

Michel Chartier, Vice-Président chargé de l'Environnement et Jean-Baptiste Giraud, Vice-Président chargé de l'Agriculture ont remis les récompenses, en présence de Jean-Claude Schalk, Maire d'Andrézieux-Bouthéon et de Serge Vray, Conseiller général du canton de Saint-Jean-Soleymieux.



25 novembre 2008

Réunion d'information des parents d'élèves sur les dangers d'internet,

au collège Marcellin-Champagnat à Feurs. Henri Nigay, Conseiller général du canton de Feurs et Gilles Chable, Principal de l'établissement, ont assisté à cette séance animée par Luc Roux.



28 novembre 2008

Paul Salen, 1^{er} Vice-Président, Conseiller général du canton de Saint-Galmier, a remis **le label Loire Multiservices** à Pascale Poulard, commerçante à Cuzieu.

→ SÉCURITÉ



Sur le terrain, les camions partent saler.

Neige ou verglas, le Conseil général est là!

Toute l'année, et plus spécifiquement en hiver, le Conseil général de la Loire et son service d'entretien et d'exploitation des routes œuvrent 24 h/24 pour garantir votre sécurité et vous offrir les meilleures conditions de circulation. Loire Magazine vous fait vivre le quotidien de ces agents très spéciaux.

Vous imagineriez-vous un matin, à 4 h 30, sur une route du Pilat, prêt à prendre le volant d'un engin de déneigement, sous le vent et la neige ? Héroïque, nous direz-vous ? Oui, en effet. Les agents des différents Services techniques départementaux (STD) chargés de rendre nos routes praticables en plein hiver sont nos héros du quotidien !

Saler, déneiger...

La neige est tombée à gros flocons cette nuit. De quoi donner du fil à retordre à Dominique Poinard, responsable du STD Ondaine/Pilat. « Le déneigement, c'est plus complexe que le simple salage, explique-t-il, car il est nécessaire de faire un aller-retour sur la route. Cela prend plus de temps ». Un peu plus loin, quelques automobilistes

– très – matinaux ronchonnent dans leur voiture. « Le problème, c'est que nous ne pouvons pas déneiger tant que la neige n'est pas tombée. Les habitants voudraient que les routes soient dégagées tout de suite, mais ce n'est pas possible ! »

Renforcer les équipes

7 h 30, coup de fil de Stéphane Magand. Coordonnateur au service Entretien et exploitation des routes du Conseil général de la Loire, il pilote les équipes sur le terrain depuis le poste de coordination des routes à Saint-Étienne. C'est lui qu'appellent les responsables d'intervention ou les forces de l'ordre pour signaler des problèmes de circulation. « Nous avons besoin de renforts sur le secteur Ondaine-

L'ÉTAT DES ROUTES EN LIGNE



Le service des routes du Conseil général de la Loire réalise un état des routes deux fois par jour, à 7 h et 17 h. Ces informations sont consultables sur le site internet du Conseil général www.loire.fr et sur un répondeur vocal au 04 77 34 46 06.

En plein hiver, conservez toujours dans votre voiture une couverture, une pelle et une paire de bottes, pour dégager votre véhicule si besoin. Et différez autant que possible vos déplacements en cas de fortes chutes de neige ou d'important verglas.



En cas d'intempéries, renseignez-vous sur l'état des routes au :

- 04 77 34 46 06 pour le réseau routier départemental
- 04 77 51 41 18 pour le Col de la République
- 0800 100 200 pour les autres axes Loire et hors Loire.

Pilat. J'ai besoin d'engins supplémentaires», alerte-t-il. Ni une, ni deux, Dominique Poinard téléphone à ses agents pour qu'ils se rendent sur place.

Surveiller la météo

8 h 30, il faut activer les panneaux à message variable de part et d'autre du Col de la République, pour informer les automobilistes des fortes chutes de neige. Retour au service pour quelques agents des routes, la chaleur saisit les joues. Un café fumant plus tard, Dominique Poinard est déjà derrière son écran pour consulter la météo. « Nous avons des bulletins météorologiques spécifiques, qui donnent l'évolution du temps toutes les trois heures. Nous disposons également des informations des patrouilleurs sur le terrain. »

Gérer l'urgence

Pendant ce temps, au service des routes, Stéphane Magand réceptionne l'appel d'une ambulance du Samu qui cherche un chemin déneigé pour atteindre sa destination. « En général, précise-t-il, nous recevons plutôt des appels d'urgence signalant des personnes bloquées en voiture dans la neige par exemple. Nous gardons une trace informatique de toutes les interventions, et nous pouvons faire remonter

l'information, si besoin, à la cellule Communication ou au Cabinet du Conseil général. » Les alertes peuvent ainsi être transmises à la presse et diffusées sur le site internet du Conseil général, www.loire.fr.

Le poste de coordination des routes assure l'accueil téléphonique à la cellule de 7 h 30 à 17 h 30. Un des huit veilleurs prend ensuite le relais pour la nuit. Localement, dans chaque STD, les personnes se relaient également jour, nuit et week-end. À chaque minute, les agents sont donc disponibles pour dépêcher les moyens nécessaires en cas d'urgence. Tout ceci dans un seul but : nous permettre de circuler en toute sécurité. ■

LA VIABILITÉ HIVERNALE EN CHIFFRES

- 274 agents du Conseil général mobilisés.
- 70 véhicules dépêchés.
- 6 renforts de véhicules privés (entreprises ou agriculteurs).
- 11 000 à 25 000 tonnes de sel distribuées suivant les années.
- 800 sorties pour la neige ou le verglas de novembre 2007 à mars 2008.
- 1 750 interventions non programmées (déclenchées sur urgence) sur l'année 2007.

POINT DE VUE



Jean-Paul DEFAYE

Vice-Président
chargé des Infrastructures

« L'hiver se prépare tôt »

« Le Conseil général de la Loire exploite et entretient un réseau de 3 800 km de routes départementales.

En hiver, les actions de viabilité sont délicates à mener, mais elles sont essentielles pour la vie économique, et la vie en général, de notre département.

C'est pourquoi de nombreux moyens sont mis en œuvre, aussi bien techniques qu'humains.

Et tout est préparé très en amont : le sel est commandé en septembre et, en octobre, les réserves de carburant, lubrifiants et panneaux de signalisation spécifiques sont réalisées.

Dès les premières intempéries, nos agents se mobilisent jour et nuit pour votre sûreté. »



Montbrison, un canton solidaire

Le 17 octobre dernier, Bernard Bonne, Président du Conseil général de la Loire, a été accueilli par Liliane Faure, Conseillère générale du canton de Montbrison. Retour sur cette journée mise à profit pour faire avancer les grands dossiers.

Cette visite, explique le Président Bonne, «s'inscrit dans un contexte de défense du maintien des services publics dans le Montbrisonnais et illustre la volonté du Conseil général de la Loire d'agir concrètement en faveur d'un aménagement harmonieux du territoire».

Pompiers: encourager les vocations

À Montbrison, le Centre d'incendie et de secours compte soixante pompiers, professionnels ou volontaires. Lors de sa visite, Bernard Bonne a rencontré l'équipe de garde: «Je suis conscient qu'il est très difficile pour les volontaires d'allier cet engagement avec leur vie professionnelle.» Le capitaine du centre, Stéphane Dauphin, précise que «la difficulté n'est effectivement pas de recruter, mais de fidéliser les volontaires». La caserne de Montbrison héberge aussi un centre de formation. Tous grades confondus, deux

cent vingt sapeurs-pompiers viennent se perfectionner chaque année. Le Conseil général de la Loire, dès 2010, sera le seul à financer le Service départemental incendie secours (SDIS 42).

Les Iris: au cœur du handicap

Les Iris accueillent trente-deux personnes atteintes de déficience intellectuelle ou infirmité motrice cérébrale. Lourdemment handicapés, ces résidents doivent pouvoir se sentir aux Iris comme chez eux. C'est pourquoi des petites maisons autonomes ont été créées, chacune ayant sa propre cuisine, sa salle de télévision... Les Iris bénéficient aussi d'infrastructures exceptionnelles. Le foyer possède un complexe sportif, une écurie et même une serre pour jardiner! De plus, la salle «Suoezelen», unique dans la Loire, offre un véritable espace de détente, mais aussi d'éveil, de stimulation et de découverte du corps.

Le Conseil général de la Loire est propriétaire des Iris. Il prend en charge l'hébergement et les activités du foyer pour un budget de 1,7 million d'euros en 2008. Selon Bernard Bonne, «l'accueil des personnes handicapées est un domaine que je connais très bien, d'une part parce que je suis médecin, d'autre part parce que j'ai été Vice-Président chargé de la Vie sociale pendant près de quinze ans. Un engagement que je poursuis bien-sûr aujourd'hui».



Le Maire de Saint-Paul-d'Uzore présente ses nouveaux aménagements.

Saint-Paul-d'Uzore: nouvelles installations

Robert de Maillard, Maire de Saint-Paul-d'Uzore, a fait visiter les nouveaux aménagements de la mairie et la nouvelle salle polyvalente destinée à recevoir les associations et leurs manifestations. Le Conseil général de la Loire a financé ce projet à hauteur de 200 000 euros, soit 60 % du budget total. Saint-Paul-d'Uzore est une petite commune de cent trente habitants, avec peu d'équipements et un seul commerce. Pourtant, la population augmente et plusieurs habitations sont en construction. «Le développement de notre commune va nous obliger à investir encore, mais bien entendu, tout ceci à notre rythme de petite commune rurale», a conclu le Maire. ■

Sophie Tardy



Présentation du territoire d'action par le Colonel Dies au Président Bonne et à Liliane Faure, Conseillère générale.

La Grand-Croix dynamise son économie locale

Bernard Bonne s'est rendu dans le canton de La Grand-Croix le 13 novembre dernier. En compagnie de Solange Berlier, Conseillère générale, il a pu découvrir les dernières initiatives menées sur le territoire.

«*E*n venant ici, j'ai voulu réaffirmer mon soutien à Solange Berlier, à qui j'ai d'ailleurs récemment confié la vice-présidence en charge de la Vie sociale et de l'Enfance. La Grand-Croix est un canton extrêmement riche, vivant et volontaire. Ensemble, nous apporterons à ce territoire les appuis qu'il mérite pour assurer son développement de manière harmonieuse», commente le Président Bonne.



Dégustation conviviale de jus de pomme bio.

Jus de fruits bio à la Chironnière

Passage au GAEC* de la Chironnière où deux associés, Hervé Couzon et Pierre Chaudet, récoltent et produisent des jus de fruits. Cette exploitation agricole de dix hectares, labellisée «agriculture biologique», respecte un cahier des charges précis qui impose de n'utiliser aucun produit chimique. Hervé Couzon a présenté les différentes étapes de la production du jus. L'occasion de faire déguster un délicieux jus de

pommes, fraîchement pressé. Pour Bernard Bonne, «il faut encourager ce type d'activité. Cela permet de faire vivre le village et d'y rester...»

Un label Loire Multiservices à Cellieu

«Notre commune n'avait plus de service alimentaire depuis vingt-cinq ans. Nous avons monté le projet de toutes pièces avec Anne-Marie Grégoire, gérante de l'établissement», a expliqué Alain Vercherand, Maire de Cellieu. Ce commerce qui propose épicerie, presse et relais Poste est labellisé «Loire Multiservices» par le Conseil général depuis décembre 2007. L'établissement bénéficie ainsi d'un accompagnement spécifique : soutien financier, animations commerciales, conseil et signalisation. L'objectif est de pérenniser ce lieu de vie, essentiel à la commune.

Princeps Alu en pleine croissance

Le Président et les élus se sont ensuite rendu chez Princeps Alu, société implantée depuis 2004 dans la zone d'activités des Fraries à Saint-Paul-en-Jarez. L'entreprise s'est développée grâce au Fonds d'action pour le développement économique de la Loire (Fadel). Créée en 2001 par Philippe Gletty, Princeps Alu conçoit et fabrique portes et fenêtres en aluminium et PVC. En 2004, l'entreprise procède à une première extension et déménagement à Saint-

Paul-en-Jarez. En 2006, atteignant ses objectifs de croissance avec un an d'avance, Princeps Alu s'étend sur 3 000 m² d'atelier et près de 600 m² de bureaux. Elle compte aujourd'hui quarante-cinq salariés.



Setforge, une expérience depuis plus de 100 ans

Avec quatre sites de production, Setforge emploie six cent quatre-vingt-quinze personnes et affiche en 2007 un chiffre d'affaires de 120 millions d'euros. Ponts de transmission pour engins de travaux publics, disques de freins pour TGV et autres pièces pour poids lourds... Setforge a su se positionner sur certaines niches du marché.

La médiathèque de L'Horme, acteur du canton

Ouverte en 1984, la bibliothèque de L'Horme est depuis octobre 2007 une médiathèque départementale. Solange Berlier a invité le Président Bonne et André Cellier, Conseiller général chargé de la Culture, à visiter cette médiathèque flamboyante neuve. ■

Sophie Tardy

* Groupement agricole d'exploitation en commun

→ TOURISME

Le site internet du tourisme affiche la couleur

Le Comité départemental du tourisme revoit sa copie sur internet. Deux ans, presque jour pour jour, après sa première version, www.loiretourisme.com fait peau neuve. Paré de couleurs chaleureuses, il propose plus de 1 000 idées de sorties dans la Loire. Si vous ne l'avez pas encore visité, allez-y, il est en ligne !

Dans sa première version, www.loiretourisme.com proposait déjà des balades. L'offre touristique, enrichie par les offices de tourisme et les syndicats d'initiative de la Loire, se trouvait à l'étroit. Le Comité départemental du tourisme (CDT) opte pour un site avec une plus grande capacité et en profite pour donner un coup d'éclat à son site internet.

Plein de bons plans

Pour satisfaire toutes les envies, www.loiretourisme.com jalonne votre visite de parcours thématiques : balades familiales, circuits sportifs, visites de musées... Il y a certainement un bon plan pour égayer vos week-ends ou pour épater vos amis venus profiter des charmes de notre département ! Parallèlement, le site mise sur la proximité et la convivialité. Il propose à ses internautes de découvrir « Les gens d'ici » à travers des portraits, de s'imprégner des saveurs, des savoir-faire et des trésors de notre département avec « TV en



Loire». Vous pouvez même devenir l'ambassadeur des charmes de la Loire en envoyant des cartes postales électroniques.

À chacun son entrée

Dynamique et attractif par son mouvement, le bandeau d'images en haut de la page vous permet d'accéder à l'offre par thème. Découvrir, savourer, bouger, dormir... www.loiretourisme.com vous invite à vous évader et à vous divertir. La partie inférieure, découpée en zones, ouvre une fenêtre sur la Loire, son terroir et son territoire. Cet espace offre des entrées à la fois pratiques, ludiques et informatives. Prévoyez vos sorties du week-end grâce aux prévisions météo et à l'agenda « Fêtes & Manifestations ». Embellissez votre ordinateur avec un fond d'écran aux couleurs de la Loire.

La proximité avant tout

Placé au 55^e rang des départements les plus visités en 2007, la Loire accueille plus de 42,4 % de touristes rhônalpins. Le nouveau site insiste sur le tourisme de proximité et incite le vacancier de passage à faire une halte. ■

Catherine Dessagne

PRATIQUE

Vous allez adorer :

- La carte interactive pour découvrir les lieux d'un coup d'œil.
- L'agenda des fêtes et manifestations pour animer vos week-ends.
- Les idées week-end pour partir à petit prix.

Et bien d'autres services à venir...
Restez connectés !

→ TOURISME

Chef des pistes : «La sécurité avant tout»



À 52 ans, Paul Barou skie à Chalmazel depuis une quarantaine d'années.

La station de Chalmazel, propriété du Conseil général de la Loire, est ouverte depuis le 20 décembre. À une heure de Roanne et de Saint-Étienne, elle propose du ski, de la luge et du snowboard. Paul Barou, chef des pistes du domaine, veille à notre sécurité. Interview.

→ **Loire Magazine :** Vous exercez une profession peu connue : pisteur-secouriste. En quoi cela consiste-t-il ?

Paul Barou : Avec mes collègues, nous sommes à pied d'œuvre dès 8 h pour ouvrir la station. Depuis le sommet du domaine, nous déneigeons les matelas de protection, posons le jalonnage et la signalétique pour prévenir les dangers. Une fois en bas, vers 9 h, nous affichons l'état d'ouverture des pistes.

→ **Que faites-vous ensuite ?**

Paul Barou : Nous surveillons les remontées mécaniques et assurons les secours. En cas d'accident, nous sommes prévenus par radio pour prodiguer les premiers soins. Nous conseillons également les skieurs. En fin de journée, nous fermons le domaine. Il faut ramasser la signalisation

pour laisser place aux dameuses, s'assurer qu'il ne reste personne sur les pistes... Nous ne partons jamais avant 17 h 30.

→ **Quels conseils donnez-vous aux skieurs ?**

Paul Barou : Il est vraiment important de respecter la signalisation. Ceux qui ne suivent pas nos indications prennent des risques pour eux et en font aussi courir aux autres skieurs ! ■

Émilie Couturier

LE SAVEZ-VOUS ?

La station de Chalmazel, ce sont :

- 12 km de pistes.
- 48 km de ski de fond.
- 3 sentiers pour raquettes.
- Des espaces luge et snowboard.
- 1 nouveau téléski sur le secteur de Couzan.

POINT DE VUE



Philippe MACKE

Vice-Président chargé du
Tourisme et des Équipements
touristiques départementaux

«Compléter l'offre touristique en 2009»

Loire Magazine : Propriétaire des installations, le Conseil général de la Loire a repris en 2003 l'exploitation de la station de Chalmazel, pourquoi ?

Philippe Macke : La station de Chalmazel est un site touristique majeur pour le département. C'est la station départementale de sports d'hiver et de loisirs où enfants et débutants peuvent s'initier au ski en toute sécurité. Un espace « découverte » leur est d'ailleurs dédié. Nous n'oublions pas les amateurs de sensation pour lesquels un snowpark est aménagé près de l'arrivée du télésiège des Jasseries à 1 500 m d'altitude.

Que souhaitez-vous mettre en avant en matière de tourisme pour notre département en 2009 ?

Philippe Macke : Une étude d'image touristique a été réalisée en 2008 afin de mieux connaître les attentes des visiteurs. Elle a mis en évidence la nécessité de renforcer la notoriété touristique de notre destination mais également la qualité de l'offre sur l'ensemble du territoire.

Quel va être votre nouveau plan d'action ?

Philippe Macke : Nous allons nous appuyer sur les spots touristiques identifiés dans l'étude d'image parmi lesquels Chalmazel ou la Bâtie d'Urfé. Nous allons également travailler une offre de produits mettant en valeur les richesses du département dans les domaines de la gastronomie, de la culture, de l'environnement et des sports de nature.

**Fête de la station
le 31 janvier 2009**

Consultez en direct l'enneigement sur
nos webcams : www.loire-chalmazel.fr

→ INTERNET

«Les enfants contournent vite les contrôles parentaux»

Le Conseil général de la Loire organise depuis 2007 des séances de sensibilisation aux dangers d'internet pour les collégiens, leurs parents et les animateurs des Espaces publics numériques (EPN). Objectif: développer un bon usage d'internet pour en éviter les dangers. Hervé Scelles, papa d'Alexane a suivi cette animation. Interview.



Hervé Scelles et sa fille abordent les dangers d'internet.

→ **Loire Magazine:** Pourquoi avez-vous participé à cette conférence? Comment s'est-elle déroulée?

Hervé Scelles: Quand j'ai su que cette conférence était organisée, je me suis tout de suite senti concerné. Ma fille la suivait le même jour et j'étais curieux

de savoir ce qui lui avait été dit. Nous étions une trentaine de parents, réunis dans le Foyer des jeunes du collège du Puits de la Loire. L'animateur a montré les utilisations possibles d'internet: blog, tchat, téléchargement de photos ou de musiques, jeux

en réseau... Il a surtout insisté auprès des parents sur les dangers d'internet. En bref, comment surveiller ses enfants.

→ **Connaissez-vous ces utilisations avant la conférence?**

Hervé Scelles: Je connaissais les plus courantes comme le tchat ou le téléchargement. J'ai surtout appris les droits et devoirs des internautes, mais aussi les risques que l'on prend lorsque l'on transfère des photos personnelles.

Des exemples concrets nous ont montré à quel point il est facile et rapide de faire de mauvaises rencontres sur internet.

→ **Avec des exemples concrets?**

Hervé Scelles: L'animateur nous a montré un test réalisé sur internet. Des questions ont été posées à un internaute via un tchat. En quelques clics, il a découvert ses habitudes! Le jour où il se rend à sa salle de sport, le nom de son collègue, la ligne de bus qu'il emprunte...

→ **Que reprenez-vous de cette séance d'information?**

Hervé Scelles: Je me suis rendu compte que tout va très vite sur internet et qu'on ne sait jamais tout. Avec l'ordinateur dans le salon et un système de sécurité, je croyais ma fille protégée. Mais j'ai compris que les enfants apprennent rapidement. Ils sont curieux et contournent les contrôles parentaux.

→ **C'est bien de suivre la même «formation» que sa fille?**

Hervé Scelles: Nous avons entendu les mêmes choses et nous reparlons ensemble des exemples cités par l'animateur. Nous abordons plus facilement ce sujet depuis la journée d'information. C'est rassurant. ■

Véronique Bailly

A young boy with short brown hair, wearing a bright red jacket, is smiling broadly at the camera. He is standing on a bridge, with the bridge's steel structure and cables visible in the background. The sky is overcast and grey. The boy's right arm is raised, and he is holding onto a railing or part of the bridge structure.

Un Grand Pont pour l'avenir

15

Après trois ans de travaux, le Grand Pont sur la Loire est désormais prêt à recevoir les premiers automobilistes ligériens ! Majestueux, imposant et élégant, le Grand Pont sur la Loire fait la fierté de notre département, et à juste titre : les procédés de construction mis en œuvre pour cet ouvrage sont inédits en France ! À construction exceptionnelle, inauguration exceptionnelle... *Loire Magazine* vous fait revivre les temps forts du Grand Pont, de sa création à sa mise en service.

→ ZOOM

Le Grand Pont sur la Loire



Depuis février 2006 et le lancement de la construction du Grand Pont sur la Loire, *Loire Magazine* vous explique les travaux. Aujourd'hui, l'ouvrage est en service... Petit mémo pour ne rien oublier d'un chantier d'envergure.

Le Grand Pont en chiffres

- **270** mètres de long.
- **38** mètres de hauteur.
- **21** mètres de large.
- **2 fois 2** voies pour les véhicules.
- **2** pistes latérales pour les piétons et deux-roues.
- **16 000** véhicules chaque jour.
- **2** ans ½ de construction.
- **60** personnes sur le chantier.
- **3 000** m³ de matériaux.
- **4 030** tonnes d'acier.



Les dates clés du chantier

- **De janvier à avril 2006** : installation du chantier, réalisation des terrassements et des fondations.
- **D'avril 2006 à juin 2007** : construction des parties en béton et de la charpente métallique.
- **De juin à décembre 2007** : suspension du pont et finitions.
- **Printemps 2008** : peinture des cables.
- **Été 2008** : derniers réglages.
- **Le 15 décembre 2008** : mise en service du Grand Pont sur la Loire.

Coût de la construction : 24 M€
Financement : Conseil général de la Loire



Un chantier soucieux de l'environnement

- Peintures réalisées au-dessus d'une plateforme pour protéger le fleuve.
- Peinture des câbles au pinceau pour éviter les projections.
- Bacs à piéger les polluants installés sur tout le chantier.
- Déchets collectés dans les bennes.
- Collaboration et surveillance avec le site de captage d'eau potable.

Les objectifs

- Faciliter les déplacements.
- Réduire le temps des trajets.
- Diminuer le trafic dans les communes.



Bernard BONNE

Président du Conseil général de la Loire

« Une première en France »

« Nous sommes particulièrement fiers du Grand Pont sur la Loire, dont la réalisation est une première en France. L'architecture, résolument contemporaine, constitue un réel défi technique. Le Grand Pont sur la Loire a fait appel à des moyens de construction à

la pointe de la technologie, tout en étant conçu dans un véritable souci de préservation de l'environnement. Cet ouvrage unique démontre l'avant-gardisme et la modernité de notre département, et fait rayonner ses couleurs de la plus belle façon qui soit. »



→ INAUGURATION

Un samedi tout feu, tout flamme !



Vous étiez nombreux samedi 13 décembre à braver le froid pour fêter le Grand Pont sur la Loire. À construction exceptionnelle, événement exceptionnel ! Théâtre de rue, cirque, expo photos, sauts en trampoline, démonstrations de VTT trial, balades en poneys mais aussi dégustations de chocolat chaud ont séduit petits et grands. Une inauguration menée tambour battant...



À 11 heures, la cérémonie officielle a débuté. Le Président Bonne, le Vice-Président chargé des Infrastructures Jean-Paul Defaye, le Maire de Saint-Just-Saint-Rambert Alain Laurendon et le Préfet Christian Decharrière ont conduit un cortège composé d'élus et des personnes qui ont contribué à la construction du Grand Pont sur la Loire.



Tous ont été séduits par cet ouvrage aux courbes fantastiques qui se détachait sur un ciel bleu azur et un paysage blanchi par la neige.





L'après-midi, quelque 6 000 personnes sont venues fêter le Grand Pont sur la Loire. Bien emmitouffées, elles ont profité de nombreuses animations...

À 17 heures, quelques « oh !, ah ! » s'échappent de la foule. La compagnie Transe Express enflamme le pont au rythme de ses tambours.

L'illumination du Grand Pont clôture cette inauguration d'une touche de féerie.



→ UN GRAND PONT POUR VOUS

Ils l'ont réalisé...

Le Grand Pont sur la Loire a été conçu par une équipe composée de trois grands intervenants : la direction Infrastructures du Conseil général, le bureau d'études Quadric et un architecte du bureau d'études Strates.



Jean-Paul DEFAYE

Vice-Président chargé
des Infrastructures

«Le Conseil général a pris cette réalisation à cœur»

« Des professionnels de grande qualité ont été mobilisés sur la conception de cet ouvrage à la géométrie atypique. Le Conseil général a pris très à cœur la réalisation de ce Grand Pont et a mis en œuvre une démarche tout à fait originale, en créant un « groupe projet ».

Outre la beauté esthétique du projet, il faut surtout se dire que c'était un pont très attendu... Il permet des gains de temps considérables dans les déplacements entre Saint-Étienne et la plaine du Forez.

Aujourd'hui, il est aussi temps de rendre hommage à Hubert Pouquet, mon prédécesseur, décédé le 13 avril 2007. Il avait à cœur de faciliter les déplacements de tous dans la Loire. C'est aussi à lui que nous devons le Grand Pont sur la Loire. »



Jean LAWNICKI

Directeur du bureau d'études Quadric

«Un vrai défi!»

« Le rôle de notre bureau d'études a été d'apporter un soutien technique et d'élaborer des suggestions en lien avec les propositions du « groupe projet ». C'est ainsi que nous avons proposé la création d'un pont dit « auto-ancré », qui répondait aux différentes contraintes, à la fois esthétiques et géotechniques. C'est une technique tout à fait inédite pour un ouvrage de cette importance. Nos ingénieurs se sont penchés sur ce projet durant plusieurs mois et nous avons dessiné précisément chaque pièce qui compose le Grand Pont sur la Loire. La taille de chaque élément, du plus petit écrou au plus grand câble, a été évaluée selon des calculs très complexes. »



**Jean-Vincent
BERLOTTIER**

Architecte
du bureau d'études Strates

«Une démonstration d'intelligence collective»

« Cette collaboration sous la forme d'un « groupe projet » est tout à fait inédite, et c'est l'un des éléments très intéressants de cette conception. Chaque choix a été débattu, chaque décision a été prise en groupe : c'est une vraie démonstration d'intelligence collective. Le Grand Pont sur la Loire présente une architecture qui sort vraiment de l'ordinaire, et qui a donc nécessité un important travail. Les souvenirs les plus marquants sont, pour moi, ces réunions que nous avons organisées assis dans l'herbe, sur le terrain, avec les maquettes, en train de rêver et de se projeter pour envisager la meilleure solution architecturale. De très bons moments ! L'ambiance de travail au sein du groupe était vraiment excellente. »



Jean-Paul SCALLIET

Directeur de la direction Infrastructures
du Conseil général de la Loire

«Le Grand Pont, un travail d'équipe»

« Je parle d'œuvre collective, car la conception du Grand Pont est le fruit d'un travail d'équipe. Architectes, bureau d'études, agents du Conseil général, chacun a apporté son point de vue, et les quarante comptes rendus des réunions successives témoignent aujourd'hui de la richesse des échanges.

Très tôt, lors d'une réunion sur le terrain, nous avons choisi de préserver le milieu naturel, sans placer de « pile » dans la Loire, ni abîmer la ripisylve (végétation des berges). Cela imposait de franchir d'un seul élan les 200 mètres de large du dernier fleuve sauvage d'Europe. L'architecte et le bureau d'études ont parfaitement intégré cette volonté et préconisé de faire un pont suspendu. Pont classique ou bien pont résolument moderne, les internautes consultés ont choisi l'audace et le Conseil général de la Loire a adopté cette option à l'unanimité. »

Ils l'utilisent!

Les premiers utilisateurs du Grand Pont sur la Loire nous font part de leurs réactions.



Gilles CUSSET
Salarié, Bonson

« Plus de feux, ni d'embouteillages »

« Ce pont est une très belle réalisation et, ce qui est intéressant, c'est qu'on peut l'observer en différents lieux alentours, lorsque l'on gravit un peu les collines. Je pense qu'il va devenir un ouvrage significatif de la plaine du Forez. Aujourd'hui, j'apprécie vraiment de traverser la Loire chaque matin pour me rendre au travail, sans feux tricolores, ni embouteillages ! Je ne peux pas prendre les transports en commun car j'ai besoin de mon véhicule dans le cadre de mon travail, donc je suis ravi de cette amélioration ! »



Alain LAURENDON
Maire de Saint-Just-Saint-Rambert et Conseiller général du canton

« Une amélioration de la qualité de vie »

« Notre commune ressent déjà les effets de l'ouverture du Grand Pont sur la Loire ! Auparavant, chaque matin et chaque soir, nous cristallisions le stress des usagers qui étaient contraints de passer par Saint-Just pour se rendre à Saint-Étienne ou en revenir. Aujourd'hui, il est plus agréable de circuler dans le centre-ville, même aux heures de pointe ! Je me félicite donc de cet investissement du Conseil général, qui permet une amélioration notable de la qualité de vie des riverains et de tous les habitants des communes voisines. »



Mélanie GACHON
Étudiante, Sury-le-Comtal

« C'est grandiose ! »

« Je suis ravie de pouvoir enfin profiter de ce Grand Pont : avant, lorsque je traversais Saint-Just-Saint-Rambert pour me rendre à Saint-Étienne, j'avoue que j'étais prête à craquer dans les embouteillages ! Et puis, je trouve que c'est un ouvrage vraiment grandiose, c'est impressionnant ! Je trouve cela très bien qu'il ait été construit dans un souci de préserver l'environnement. »



Christelle ELLIS
Assistante familiale, Bonson

« Je gagne 20 minutes ! »

« Le Grand Pont sur la Loire nous permet vraiment de gagner du temps ! Les enfants ont de nombreuses activités sur Saint-Étienne, et nous habitons Bonson. Avec le Grand Pont, le trajet est bien plus direct et facile ! Quant à moi, je travaille à Roanne. Avant, je mettais 55 minutes à effectuer le trajet et voir la file de voitures chaque matin à Saint-Just-Saint-Rambert, c'était l'horreur ! Là, je gagne 20 minutes, et je gagne aussi en sérénité... »

→ SOLIDARITÉ

Restos du Cœur: 20 ans

Les Restos du Cœur célèbrent leurs vingt ans en 2009. Dans la Loire, l'association compte plus de cinq cents bénévoles, mobilisés pour venir en aide aux plus démunis.

En cette période hivernale, les actions de solidarité de l'association prennent tout leur sens.

Les Restos du Cœur, créés par Coluche, offrent soutien et chaleur humaine aux plus démunis depuis maintenant vingt ans. Dans la Loire, l'association compte quatorze centres, répartis en différents points du département. « *La première de nos missions est la distribution de colis-repas chaque semaine* », explique Anne-Marie Dufour, responsable départementale.

Chaîne de solidarité

Cette distribution est possible grâce à une grande chaîne de solidarité. La plupart des vivres sont envoyés ou financés par le siège national de l'association, grâce aux dons et aux subventions du Programme européen d'aide aux démunis (PEAD). La solidarité locale est également très importante: « *Grâce aux dons effectués par les magasins ou les industriels, nous sommes en mesure d'augmenter de 25 % la part de vivres distribuée.* »

7 800 bénéficiaires

Chaque personne en situation de précarité peut solliciter l'aide des Restos du cœur. Néanmoins, cette aide est accordée aux familles présentant un niveau de ressources spécialement bas: « *Les travailleurs sont, malheureusement, presque toujours en dehors*



Des produits d'hygiène sont également distribués.

de notre barème. En revanche, nous aidons beaucoup de personnes seules, de familles monoparentales ou de personnes âgées, car le montant des retraites est de moins en moins élevé. Plus de la moitié de nos bénéficiaires sont des demandeurs d'emploi. »

Repas, sorties

Les Restos du Cœur, ce n'est pas seulement la distribution de colis-repas, c'est aussi de multiples initiatives pour égayer le quotidien, comme par exemple les « Rendez-vous au cinéma »: cinq centres, parmi les quatorze de la Loire, organisent quatre à

cinq sorties cinéma sur la période hivernale, pour des projections de films familiaux. Le Conseil général de la Loire, via son aide aux Restos du Cœur, favorise ces sorties.

Convivialité

L'association propose également des vêtements, ainsi qu'un espace bibliothèque, avec le prêt d'ouvrages. D'autres événements ponctuels sont organisés, comme des sorties au restaurant (offertes par les restaurateurs le plus souvent), des goûters le dimanche ou des après-midi récréatives. « *La convivialité est une*

de chaleur

chose très importante au sein de l'association, ajoute Anne-Marie Dufour. Dans chaque centre, il y a toujours un « coin café » où les personnes peuvent se retrouver et échanger en toute simplicité avec les bénévoles. Nous apportons une aide globale, pas seulement matérielle. »

Bénévolat

Les Restos du Cœur de la Loire sont-ils en manque de bénévoles ? « Pas vraiment, précise la responsable départementale, mais nous sommes toujours à la recherche de nouvelles personnes car il y a un fort renouvellement chaque année. En revanche, il nous est plus difficile de trouver des bénévoles disponibles, qui s'engagent sur la durée et qui acceptent de prendre des responsabilités en devenant à terme responsables de centre. » Sans être bénévole, vous pouvez aussi apporter votre soutien à l'association en participant aux événements organisés. Le 25 janvier prochain par exemple, un concert de musique classique est organisé à Saint-Genest-Lerpt, salle Louis Richard,

à 14 h 30. Au programme : le Quatuor « Rue des deux amis » et la chorale « Récréation » de Saint-Héand. Venez nombreux ! ■

CHIFFRES CLÉS

L'hiver dernier, dans la Loire :

- **650 000** repas ont été distribués, durant 17 semaines;
- **3 200** familles ont été accueillies, soit près de 7 800 bénéficiaires;
- **840** tonnes de marchandises ont été distribuées : 670 provenant de l'association nationale, et 170 provenant de la collecte départementale;
- **509** bénévoles ont été mobilisés.

Le Conseil général de la Loire accorde une subvention de 7 000 euros, sur un budget global de fonctionnement de 15 000 euros.



CONTACTS

Les Restos du Cœur de la Loire

**ANDRÉZIEUX-
BOUTHÉON**
04 77 51 45 39

Impasse de la Paix

FIRMINY
04 77 56 90 59
1, rue de l'Ouest

LA GRAND-CROIX
51, rue Louis Pasteur

**LE CHAMBON-
FEUGEROLLES**
04 77 56 96 33
6, rue Paul Langevin

L'HORME
04 77 31 63 53
Place du 14 juillet

MACLAS
04 74 53 62 12
Place du 8 mai

MONTBRISON
04 77 58 31 13
30 bis, rue du Surizet
Moingt

RIVE-DE-GIER
04 77 83 75 44
19, rue du 19 mars
Les Combes

ROANNE
04 77 72 79 50
1, Boulevard
Camille Benoît

**SAINT-BONNET-
LE CHÂTEAU**
Maison de la MJC
Rue du Stade

SAINT-CHAMOND
04 77 29 49 07
1, rue Sadi Carnot

SAINT-ÉTIENNE
04 77 32 01 11
3, rue Croix Courette

SAINT-GENEST-LERPT
4, rue Carnot

UNIEUX
4, rue Condorcet

SOLIDARITÉ

Comment devenir bénévole ?

Téléphonez au siège départemental des Restos du Cœur au 04 77 21 63 14.

Vous conviendrez ensuite d'un rendez-vous, au cours duquel vous ferez part des raisons de votre motivation.

Notez que les bénévoles doivent être disponibles la semaine, en journée. Après une période d'essai, si l'expérience est concluante, vous signerez la Charte des bénévoles, composée de six points :

- Respect et solidarité envers les personnes démunies ;
- Bénévolat sans aucun profit direct ou indirect ;
- Engagement de votre responsabilité ;
- Convivialité, esprit d'équipe, rigueur dans l'action ;
- Indépendance complète à l'égard du politique et du religieux ;
- Adhésion aux directives nationales et départementales.

Contact : 3 rue Croix Courette
42000 Saint-Étienne
Tél. 04 77 21 63 14



→ INNOVATION



Aéro Taxi Services donne des ailes aux entrepreneurs!

Nouveauté dans la Loire! En juin dernier, une compagnie d'avion-taxi s'est implantée à Andrézieux-Bouthéon. Elle propose des destinations à la carte en France et en Europe. Zoom sur une entreprise innovante.

Tout a commencé à Lille en 2005. Un jeune pilote de ligne, Jérémie Couvreur, souhaite développer le principe d'avion-taxi. Il crée Aéro Taxi Services. La compagnie est principalement utilisée pour les voyages d'affaires. 10 % de son activité est néanmoins réalisé avec le transport de marchandises (jusqu'à 300 kg), petites pièces, outils, mécanique...

Après Lille, Saint-Étienne/Bouthéon

Jean-Marie Caillat, entrepreneur ligérien, entend parler de cette société. Après une rencontre avec Jérémie Couvreur, il décide de créer une antenne de « taxis du ciel »

sur l'aéroport de Saint-Étienne/Bouthéon. « La Loire dispose d'un tissu économique de PME élevé. Ces entreprises sont amenées à se déplacer, à se développer », explique Jean-Marie Caillat, Président d'Aéro Taxi Services Rhône-Alpes/Auvergne. « Les déplacements ne doivent être ni une gêne, ni une perte de temps dans leur activité. » De plus, la création de cette compagnie aérienne diversifie l'activité de l'aéroport de Saint-Étienne/Bouthéon et est bénéfique pour son dynamisme.

Déplacements pratiques...

Avec un avion-taxi, les déplacements à Paris, Montpellier, Zurich, Bordeaux,

Nantes, Lille... sont facilités. C'est tellement pratique : « Quand j'ai une urgence, j'appelle Aéro Taxi Services, et en 1 h 30, je fais Saint-Étienne/Montpellier », déclare un chef d'entreprise. « Aéro Taxi Services, c'est prendre un taxi, mais dans les airs ! »

... Et confortables

Aéro Taxi Services évite aux clients le temps d'attente avant l'embarquement. Dès qu'ils arrivent, ils montent à bord. Le rendez-vous dure moins longtemps que prévu ? Le client possède le numéro de portable du pilote. Il peut ainsi l'appeler et décider de rentrer. Dans le cas contraire où le client a du retard, son

CHIFFRES

Aéro Taxi Services Rhône-Alpes/Auvergne en chiffres :

- 3 avions.
- 5 salariés dont 3 pilotes.
- 1 M€ de chiffre d'affaires prévu en 2009.
- 300 km parcourus par heure de vol.
- 550 euros HT par personne par heure de vol.

Le pilote attend son client sans frais supplémentaire.



pilote l'attend sans frais supplémentaires. C'est plus de souplesse que sur une ligne classique !

Un appareil moderne

Les voyages se font à bord de bimoteurs de Diamond Aircraft, mi-jets privés, mi-avions école. Ces avions peuvent voler par tous les temps, entre 300 et 330 km/h. Confortables, ils possèdent quatre places, dont une destinée au pilote.



Jean-Marie Caillat, PDG d'Aéro Taxi Services Rhône-Alpes/Auvergne

Ils disposent d'un espace pour transporter 20 kg de bagages par personne. Pas de panique, malgré leur petite taille, les vols sont stables ! Avec une visibilité panoramique exceptionnelle, les passagers apprécient le paysage. Ils peuvent travailler sur leur portable, lire, mais aussi suivre les conversations avec les tours de contrôle.

Pour les voyages privés aussi

Bien que l'activité d'Aéro Taxi Services ne soit pas touristique, rien ne vous empêche de l'utiliser pour vos vacances ou vos loisirs. Jean-Marie Caillat précise même qu'un jour : « Deux amis sont partis en Irlande pour aller jouer au golf et sont revenus le soir même ! » ■

Peggy Chabanole

POINT DE VUE

Hélène OLIVO

Dirigeante de la société Olivo Cold Logistics :

« J'atterris à 10 minutes de mon rendez-vous »

« J'avais un rendez-vous d'affaires en Tchéquie. Nous avons comparé les possibilités de voyage. Il fallait compter deux jours complets pour un déplacement en train ou en voiture. En ajoutant les frais (hôtels, repas), en plus de la longueur, le coût était élevé.

Nous nous sommes renseignés sur les lignes régulières. De Lyon, l'aller-retour ne se faisait pas dans la journée. De plus, la piste d'atterrissage se trouvait à 200 km de notre rendez-vous. Nous avons appelé Aéro Taxi Services qui nous a transmis le devis immédiatement. Nous n'avons pas hésité, le coût était moins élevé. Nous avons fait l'aller-retour dans la journée et nous avons atterri à 10 minutes de notre rendez-vous ! En plus de l'efficacité, il y a un côté sympathique. »

POINT DE VUE



Georges ZIEGLER

Vice-Président chargé du Développement territorial et des Transports aériens

« Au service des entreprises »

Loire Magazine : Que pensez-vous de l'initiative de cette entreprise ?

Georges Ziegler : Aéro Taxi Services peut répondre aux besoins des entreprises ligériennes et notamment à celles installées dans la Plaine du Forez. Elle apporte, en plus, un réel soutien à l'aéroport de Saint-Étienne/Bouthéon en diversifiant son activité.

Le Conseil général de la Loire encourage tous les projets innovants qui favorisent le développement des entreprises locales. Il s'agit d'un « plus » pour notre territoire.

Quel est le soutien du Conseil général de la Loire envers l'aéroport de Saint-Étienne/Bouthéon ?

Georges Ziegler : Le Conseil général de la Loire a toujours soutenu l'aéroport de Saint-Étienne/Bouthéon. Il contribue à l'aménagement du territoire et au développement économique. C'est un outil performant situé au cœur d'un territoire de 500 000 habitants.

Avec Marc Lavoine et Marie-Josée Croze

Liberté, un film tourné à Saint-Bonnet-le-Château



Entre deux prises, Tony Gatlif (à droite) donne ses instructions à Marc Lavoine.

1943. Les contrôles d'identité imposés par Vichy se multiplient. Les Tsiganes installés au village ne peuvent plus circuler librement. Entre le maire et l'institutrice qui aident les Bohémiens, une histoire d'amour va naître.

« Action ! » Marc Lavoine qui joue le rôle du maire Théodore entre dans le champ de la caméra et rejoint Marie-Josée Croze (Mademoiselle Lundi) l'institutrice.

Nous sommes à Saint-Bonnet-le-Château, le temps est maussade et entre deux prises de vues, les acteurs plaisantent avec la petite Justine, figurante de huit ans qui joue une écolière (voir ci-contre).

Pendant trois mois, le réalisateur Tony Gatlif a planté le décor de son film au cœur de Saint-Bonnet-le-Château. « Nous avons trouvé que la région était très photogénique

Justine Bonnot

8 ans, actrice en herbe

«C'était trop bien!»

Justine a interprété le rôle d'une écolière. Elle revient sur son aventure cinématographique...

Loire Magazine: As-tu été impressionnée lors du tournage?

Justine: Un peu au début, mais je n'étais pas la seule enfant. Tony Gatlif et toute son équipe ont été très gentils et m'ont mise à l'aise. J'ai participé à cinq jours de tournage, j'y ai pris goût.

En quoi consistait ton rôle?

J'étais une écolière. J'ai dû chanter et écrire avec un ancien porte-plume. Plus difficile, j'ai dû exprimer des sentiments: la tristesse, la peur et même rire sur commande... Heureusement, nous avons répété les scènes avant!

Tu as tourné avec deux grands acteurs, comment cela s'est-il passé?

J'ai joué toutes mes scènes avec Marie-Josée Croze car, dans le film, elle est Mademoiselle Lundi, notre institutrice. Elle est jolie, douce et gentille et très attentive. Marc Lavoine, lui, est très sérieux pendant le tournage. Mais il a toujours été disponible.



«Je me suis inscrite au casting car le tournage a eu lieu dans le village de mon papi.»

Le tournage s'est-il passé comme tu l'imaginais?

Je ne pensais pas qu'il y avait autant de monde sur un plateau. J'ai appris qu'un film se fait de plusieurs petites scènes, alors que je pensais qu'il était filmé en une seule fois. Sur le plateau, nous avons dû être patients: on ne participe pas à tous les plans et il faut attendre notre tour.

Quel souvenir garderas-tu de cette expérience?

J'ai eu beaucoup de chance de participer à ce film. Je suis prête à recommencer. Maintenant, j'ai hâte que le film sorte: ça doit être marrant de se voir au cinéma!

avec des paysages qui collent bien à l'histoire et à l'ambiance du film», explique Delphine Montoulet, la productrice.

Ainsi depuis septembre, chevaux, roulottes et Bohémiens ont envahi Saint-Bonnet-le-Château qui a vécu à l'heure tsigane, Tony Gatlif s'inspirant toujours de ses origines gitanes. Près de soixante-dix personnes ont travaillé chaque jour sur ce projet. Tournant de jour comme de nuit, parfois en extérieur, le réalisateur a composé avec les intempéries automnales. Un tournage qui est resté très discret. Quelques privilégiés ont eu cependant la

chance d'y participer: soixante Ligériens ont été retenus comme figurants!

C'est donc à une histoire d'amour en pleine Deuxième Guerre mondiale que nous convie *Liberté*. Avec des personnages forts comme Taloché, une sorte de grand gamin bohémien de trente ans qui va rencontrer la solidarité des habitants du village.

Marc Lavoine et Marie-Josée Croze sont particulièrement émouvants et les figurants ont participé à une fort belle aventure. ■

Sophie Tardy

POINT DE VUE



Bernard FOURNIER

Vice-Président,
Conseiller général du canton
de Saint-Bonnet-le-Château

«Une fantastique vitrine pour la Loire»

Loire Magazine: Tony Gatlif a tourné son dernier film dans votre canton. Une satisfaction?

Bernard Fournier: Une fierté même! Tony Gatlif est un grand réalisateur. En 2004, il a reçu le prix de la mise en scène à Cannes, pour *Exils*. Quant aux acteurs principaux, Marie-Josée Croze et Marc Lavoine, on ne les présente plus...

Le Forez a vécu pendant trois mois au rythme du tournage...

Bernard Fournier: Une telle équipe qui s'installe pour trois mois, cela fait vivre le territoire! La production a loué gîtes ruraux, appartements et maisons dans les Monts du Forez. C'est aussi un restaurant de Saint-Bonnet-le-Château qui a livré les repas tous les jours sur le tournage.

Pensez-vous que c'est un «plus» pour l'image de la Loire?

Bernard Fournier: C'est une chance pour le Forez et pour la Loire toute entière. Saint-Bonnet-le-Château, Rozier-Côtes-d'Aurec, le chemin de fer du Haut-Forez: ce film est une fantastique vitrine pour notre département.

Les textes publiés dans la rubrique « Expressions des élus » n'engagent pas la responsabilité du directeur de la publication.

GROUPE URL

Le Conseil général déterminé à avancer la construction de l'A 89 !

Lors de la visite de chantier de l'A 89, Bernard Bonne a réaffirmé la volonté de vos élus de la majorité d'aller de l'avant concernant la réalisation de l'A 89 !

Il s'agit pour nous d'un axe prioritaire. Avec l'ouverture de ce barreau entre Balbigny et la Tour-de-Salvagny, nous arriverons au terme d'une partie de notre histoire. C'est l'histoire de notre désenclavement, mais c'est aussi celle des hommes et des femmes, des Ligériens, qui l'ont voulu et qui se sont battus au fil des années pour un tracé à la fois utile mais aussi adapté à la Loire.

Aujourd'hui, malheureusement, un bémol dans cette harmonieuse partition : le recours de monsieur Tete devant le Conseil d'État.

Nous le déplorons car ses conséquences n'ont pas été mesurées à leur juste valeur :

- le département de la Loire peut-il se passer plus longtemps de l'A 89 ? Assurément non ! Cette question fait maintenant l'objet d'un large consensus, sauf pour notre élu régional.
- le budget du Conseil général de la Loire peut-il financer cette infrastructure d'État à hauteur de 150 millions d'euros ? Assurément non !
- les Ligériens doivent-ils supporter ce coût ? Assurément non ! Mais cela ne semble pas l'avis de ce monsieur qui refuse la procédure de financement de l'A 89.

Quelle que soit la décision prise par le Conseil d'État, nous ne pouvons accepter un tel acte de la part d'un élu. C'est impensable de vouloir faire peser sur les finances du Conseil général de la Loire, le plus pauvre de la région, le coût de la construction de l'A 89, surtout lorsqu'il existe un autre moyen de financement pour ne pas faire payer aux Ligériens ces 150 millions d'euros. Avec le recours à l'adossement, le coût de la construction du barreau entre Balbigny et Lyon serait supporté par ASF.

Cette incohérence d'un élu allié aux exécutifs socialistes de la ville de Lyon et de la région Rhône-Alpes est incompréhensible ! Avec sa position toute personnelle, il s'enferme, une nouvelle fois, dans une logique qui l'isole de tous les autres élus. Une mauvaise foi affichée qui viserait à faire payer aux Ligériens leur volonté de désenclavement !

Mais vous pouvez compter sur notre engagement. Nous mènerons un combat sans relâche en faveur de l'A 89. Ce combat, nous le menons pour l'ensemble des Ligériens et pour permettre le désenclavement de notre territoire. Il s'agit d'un enjeu vital pour l'avenir de notre département : pour ses habitants, pour ses entreprises et pour ses emplois.

Bernard Fournier,
Président du Groupe de la Majorité Départementale

Les élus du Groupe de la Majorité Départementale :

Contact : 04 77 48 40 82

Courriel : urloire@voila.fr

Jean-François Barnier, Solange Berlier, Bernard Bonne, Paul Celle, André Cellier, Michel Chartier, Jean-Claude Charvin, François Combe, Jean-Paul Defaye, Jean-Baptiste Giraud, Alain Laurendon, Philippe Macke, Henry Nigay, Bernard Philibert, Jean-Jacques Rey, François Rochebloine, Paul Salen, Georges Ziegler.

GROUPE INDÉPENDANCE ET DÉMOCRATIE

La politique du Conseil général ne manquera pas d'être affectée par la crise financière et la récession économique qu'elle entraîne.

Au vote du Budget primitif 2008, nous avons demandé à l'Assemblée la mise en place d'un système d'emplois-relais, préparant les nombreux départs à la retraite et facilitant une meilleure insertion des demandeurs d'emploi les plus fragiles. Les conditions ont fortement changé. Le chômage a repris et rend plus difficile la mise en œuvre de cette proposition. Elle rendra aussi plus difficile la mise en place du Revenu de Solidarité Active (RSA) qui est aussi une formule intéressante pour la solidarité et l'insertion par l'emploi, même si son mode de financement est contestable.

Il y a malheureusement des années que les observateurs du monde économique s'inquiètent que le système financier soit devenu très opaque et génère des profits déraisonnables.

Il s'est, en effet, développé une industrie financière dont l'argent lui-même est la seule marchandise, où les contrôles insuffisants et le mode de rémunération démesurée des agents les a conduits à prendre des risques hasardeux et de moins en moins maîtrisables. La financiarisation de notre économie et la spéculation menacent notre système de crédit et conduisent à une grave récession économique.

Le Président de la République s'engage, et engage nos partenaires, pour redéfinir des règles plus saines du système financier, limiter les parachutes dorés et les rémunérations de nos grands dirigeants et éradiquer les paradis fiscaux.

Nous espérons que ce n'est pas qu'un effet d'annonce. Par ailleurs, il faut aller jusqu'au bout en revenant aussi sur le bouclier fiscal qui limite l'impôt à 50 % quels que soient les immenses revenus perçus.

Nous ne condamnons pas l'économie de marché. L'histoire nous enseigne qu'elle vaut mieux que toute forme d'économie administrée. Mais le système de marché livré à lui-même demeure faillible et porteur de grandes inégalités. Il doit être adapté et réformé, pour assurer l'efficacité productive et favoriser le partage de richesses indispensable à la cohésion sociale de notre pays.

Les conseillers généraux : Gilles Artigues (Saint-Étienne Nord-Est 2), Georges Bonnard (Pélussin), Claude Bourdelle (Noirétable), Jean Gilbert (Saint-Genest-Malifaux), Jean-Paul Seux (Chazelles-sur-Lyon).

Tél. : 04 77 48 40 76

GROUPE GAUCHE CITOYENNE

L'argent pour les banquiers, la récession pour les citoyens et nos collectivités

Le 8 janvier dernier, le Président de la République déclarait suite aux fortes revendications sur la question du pouvoir d'achat: «*Qu'attendez-vous de moi ? Que je vide des caisses déjà vides ?*». Il n'y aura pas d'argent pour les salaires et les retraites, ni pour améliorer la protection sociale.

Pourtant, afin de sauver les banques et les multinationales qui ont scandaleusement spéculé en bourse et créé la crise financière que l'on connaît, des milliards d'euros ont été trouvés et accordés sans aucune garantie. C'est, à notre avis, scandaleux.

Dans le même registre, rappelons-nous que 14 ou 15 milliards d'euros d'exonérations par an sont accordés aux plus fortunés dans le cadre du «bouclier fiscal».

Cet argent ainsi dépensé aurait certainement été plus utile pour le pouvoir d'achat des Français ainsi qu'à nos collectivités.

Cette crise économique et financière démontre les limites du système actuel obsédé par les profits, la rentabilité à outrance et l'enrichissement sans limite de quelques-uns.

Il devient urgent d'engager des réformes profondes pour replacer l'être humain au centre de la société.

Bien que Monsieur le Président de la République multiplie les discours sur le «capitalisme fou», lui-même et sa majorité gouvernementale poursuivent leur politique de déréglementation en proposant de porter l'âge de la retraite à 70 ans, de faire rentrer en bourse le capital de La Poste, de poursuivre la «casse» de nos services publics...

Quant aux collectivités locales (communes, départements, régions), leurs difficultés seront aggravées par le budget 2009 puisque la loi de finances prévoit une forte diminution des dotations de l'État alors qu'elles assurent 75 % de l'investissement public de notre pays.

Ces dispositions auront des conséquences immédiates sur notre économie locale et l'emploi.

Elles risquent de conduire nos collectivités à augmenter leur fiscalité.

Dans le cadre de la préparation du budget de notre département, nous serons particulièrement attentifs aux questions qui toucheront les secteurs de l'économie et du social.

Marc Petit, René Lapallus, Serge Vray.

Tél. 04 77 48 42 86

Fax: 04 77 48 42 87

Courriel: groupe.pc@c42.fr

GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

Le RSA: où est passée la solidarité?

Voici 20 ans, le gouvernement Rocard créait le Revenu Minimum d'Insertion pour tenter de maîtriser la montée de la pauvreté et de la précarité, et permettre à ceux qui étaient exclus ou en voie de l'être de rebondir. À l'expérience, le RMI a été souvent utile, tout en montrant des limites: il facilitait insuffisamment l'accès à l'emploi de ceux qui le peuvent et risquait d'enfermer ses bénéficiaires dans le cercle de la pauvreté. Il fallait donc trouver des solutions pour faciliter l'accès à l'emploi durable et à la dignité: sous l'impulsion de Martin Hirsh, le gouvernement a donc proposé une réforme – le Revenu de Solidarité Active –, dont le principe est de «mettre le paquet» sur l'accès à l'emploi, grâce à des compléments financiers pour surmonter cette difficulté, la gestion étant confiée aux Départements.

On peut approuver le principe... Mais «le diable se cache souvent dans les détails»:

D'abord la mise en œuvre concrète: quelles procédures pour quels bénéficiaires? La complexité de «l'usine à gaz», toujours... La perte d'une relation bénéficiaire/service social, le risque de l'obligation d'accepter un emploi sans rapport avec les compétences ou le lieu d'exercice sous peine de perdre l'allocation. Et encore, le risque d'encourager les entreprises à créer des «mauvais emplois», à temps partiel, mal payés... Qui plus est... Aidés par la collectivité.

Ensuite, le financement: les Départements géreront avec une enveloppe financière déléguée par l'État en fonction de leurs dépenses antérieures pour le RMI. Une fois encore les départements riches et avec peu de chômeurs seront favorisés, et d'autres tels que la Loire appauvriront leurs faibles marges de manœuvre, alors qu'il y a tant à faire pour engager le cercle vertueux de la prospérité: l'État n'envisage toujours pas de mettre en œuvre une solidarité active pour aider les collectivités territoriales pauvres à faire face à leurs devoirs!

Enfin, avec quels impôts? La droite au pouvoir affichait vouloir imposer le capital pour financer le RSA. Une réforme «de gauche»? Allons donc... L'essentiel du financement viendra, nous dit-on, d'un impôt sur «l'assurance-vie», un produit financier très utilisé par les petits épargnants. Alors que l'actualité de la crise financière n'était pas encore là, il n'était sur ce point, toujours pas question de ponctionner les profits en Bourse et les détenteurs de capital important, protégés qu'ils sont toujours par le «bouclier fiscal» et par les innombrables «niches fiscales» qui font perdre à l'État chaque année des dizaines de milliards d'euros de recettes!

La réforme du RSA a donc été votée par le Parlement, sachant que son application est aujourd'hui loin d'être clairement précisée. Nous serons donc vigilants le moment venu, lorsque notre Assemblée devra se prononcer sur sa mise en œuvre concrète dans notre département...

Jean-Claude Bertrand, René-André Barret, Jean Bartholin, Arlette Bernard, Christine Cauët, Liliane Faure, Joseph Ferrara, Alain Guillemant, Bernard Jayol, Régis Juanico, Marc Lassablière, Lucien Moullier, Jean-Claude Tissot.

Courriel: groupe.ps@c42.fr

Site internet: www.loiregauche.fr

→ MUSIQUE

Gaëtane Abrial
bouillonne de projets.


Gaëtane, princesse Cheyenne de Saint-Étienne

30

Elle a le regard limpide, une voix de velours, des bouclettes de princesse... Gaëtane Abrial a vingt ans. Elle est chanteuse. Elle est stéphanoise. Vous l'avez découverte lors de la Nouvelle Star 2006 (M6) ? Non ? Séance de rattrapage sur scène pour une tournée 2009 qui promet d'être fraîche et pétillante à l'instar de son premier album *Cheyenne Song*. Portrait.

À 18 ans, Gaëtane Abrial tente sa chance à la Nouvelle Star (M6). Sa voix, sa motivation, son joli minois font mouche. Elle ne sera pas finaliste mais gagne le cœur de nombreux spectateurs, notamment de toute une communauté ligérienne qui la soutient à coup de SMS... C'est l'occasion d'une belle rencontre, un coup de cœur artistique, avec le musicien et compositeur André Manoukian. Allié, ami et coach dans un milieu difficile, il va l'accompagner dans la conception de son album...

Un album, de la scène et plein de projets

Cheyenne Song, son premier disque, elle le sort à 19 ans, en avril 2008. Elle le veut acoustique, avec des percussions. « Surtout, il fallait qu'il soit adaptable sur scène et intimiste. La scène, c'est ce qui me plaît », explique Gaëtane Abrial. Alors en le concevant, elle imagine ce qu'il peut donner en spectacle. Elle écrit un texte et coécrit trois autres. « C'était difficile mais pour le prochain album, je souhaite en composer plus... » Nous y sommes. La belle brunette

a des projets professionnels plein la tête : prendre des cours de théâtre, composer un deuxième album et surtout, partir en tournée.

Un automne à l'Olympia

La tournée est en train de se monter et devrait voir le jour cette année. Ces derniers mois, Gaëtane n'a pas chômé pour autant. Depuis deux ans, elle fait ses armes, elle chante dans des festivals, dans des petites salles... Et en octobre dernier à l'Olympia. Elle y assure la première partie

EN SAVOIR PLUS

Un air de Gainsbourg et Birkin



Le premier album de Gaëtane Abrial est frais et rythmé. Treize chansons qui varient entre humour et poésie, entre déclaration et pied de nez...

À découvrir, **Initiales DD**: un joli duo entre la voix rocailleuse d'André Manoukian et celle plus légère de Gaëtane. Une complicité qui sonne bien et qui rappelle les grandes heures d'un célèbre couple de la chanson française...

Pour connaître les actus de Gaëtane Abrial et écouter des extraits de son album, rendez-vous sur son site officiel: www.gaetaneabrial.fr

du spectacle d'Élie Semoun, trois soirs d'affilée: «C'était hyper impressionnant. D'habitude, je chante devant moins de personnes. Mais là, c'était l'Olympia. La salle est tellement grande qu'on ne voit pas le public. On est dans le noir. Au début ça fait bizarre... Au final, ça passe trop vite, quand je sors de scène, j'ai déjà envie d'y retourner...» Sur scène, elle chante avec deux musiciens. «Je les ai choisis... Je choisis tout!».

Un caractère affirmé

C'est que la belle a un caractère bien trempé... Elle sait ce qu'elle veut et se donne les moyens d'atteindre ses objectifs. Pour lancer sa carrière, Gaëtane Abrial s'est installée à Paris: «Il paraît que déjà toute petite, je disais que je voulais habiter à Paris. Même si c'est trop grand, je m'y plais. Je vis dans un studio, au 6^e étage, sous les toits. Un nid douillet aux couleurs zen avec des touches pétillantes de framboise.» Un appartement à son image! Gaëtane avoue néanmoins à demi-mot un défaut: «Je suis bordélique, c'est impressionnant. En cinq minutes, je peux mettre mon appartement sens dessus dessous.»

À Paris et ailleurs...

De Paris, elle n'oublie pas Saint-Étienne. Gaëtane revient très souvent voir sa famille, ses amis et passer du bon temps dans la Loire. «Ici, les gens sont tellement sympas. C'est une petite ville, tout le monde se connaît», avoue la jeune fille. «Pour mes balades, j'adore aller au Col de la République et au Bessat. C'est super beau. J'y ai vraiment d'excellents souvenirs!»

Gaëtane Abrial a envie de bouger, de voyager. Comme toutes les jeunes de vingt ans, elle est boulimique de rencontres... «Je veux faire de grands voyages. Mon idée: aller à l'opposé d'où je suis aujourd'hui... Autrement dit: l'Australie. C'est le bout du monde pour moi. Et puis, quand je parlerai espagnol, j'irai aussi en Amérique du Sud.»

Tout schuss sur l'hiver!

Enfin, pour l'heure, elle profite de l'hiver... Sa saison préférée! «J'adore l'hiver, les fondues, les tartiflettes... Il fait nuit hyper tôt, c'est charmant. J'adore me balader la

nuit. J'adore le noir.» Pour cette grosse dormeuse, ce sont de belles grasses matinées en perspective mais également les joies de la neige qui s'annoncent. «Après avoir fait une grosse chute à ski. J'ai arrêté. J'avais peur... Puis, je me suis mise au snowboard. J'ai l'impression de voler, c'est génial.» Cet hiver, vous croiserez peut-être Gaëtane sur des pistes enneigées... Et là, il faudra vous accrocher pour la rattraper! ■

Carine Bar

SOYONS CURIEUX(SE)

Elle lit quoi Gaëtane Abrial?

Ses trois derniers romans sont:

- **Demian**, d'Hermann Hesse ;
- **La Consolante**, d'Anna Gavalda ;
- **La Princesse des Glaces**, de Camilla Läckberg.

SOYONS CURIEUX(SE)



Y'a quoi dans son sac à main?

- Un appareil photo numérique: «Je m'amuse, je prends tout et n'importe quoi: je bombarde les gens, les situations, les paysages...»
- Un téléphone portable «bien sûr».
- Un rouge à lèvres: «Pas forcément pour plaire mais très souvent pour me faire plaisir. Si l'envie me prend de me maquiller...»
- Des médicaments, des pansements: «Je suis parée pour tout!»
- Un plan de Paris: «Je n'ai pas le sens de l'orientation mais ça vient...»
- Son passeport: «On ne sait jamais...»
- Ses clés
- Des billets de train Paris-Saint-Étienne: «Je rentre souvent.»
- Un Loire Magazine...



**Le Conseil général de la Loire
vous présente ses meilleurs vœux
pour l'année 2009.**

2009

Conseil général de la Loire
2 rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Étienne cedex1

